



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre la faim

Question écrite n° 32026

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'inquiétude exprimée par de nombreuses organisations non gouvernementales sur les effets de la politique de la PAC dans les grands équilibres alimentaires mondiaux. En effet, la hausse actuelle et continue du cours des matières premières alimentaires a plongé nombre de pays en développement qui dépendent trop fortement des importations pour nourrir leur population dans une situation catastrophique. Les émeutes de la faim ont touché de nombreux pays et il est établi que famine et malnutrition pourraient toucher plus d'un milliard de personnes d'ici à 2025. Ce qui est paradoxal, c'est que la pénurie en matière de production n'est plus seule à l'origine de ces crises alimentaires, mais que la situation naît aussi de flambées de prix liées à des processus de spéculation. La PAC doit respecter le droit des pays tiers à assurer leur indépendance et autonomie alimentaire. La France, à l'heure de la présidence de l'Union européenne, doit s'en saisir et favoriser la contribution de la PAC aux grands équilibres alimentaires mondiaux. Il est indispensable d'assurer la sécurité alimentaire de chaque nation et de remettre les politiques agricoles au centre de cet objectif. Les effets des aides de la PAC ne semblent pas faire l'objet d'évaluation rigoureuse pour les pays du sud et les subventions de l'UE aux exportations ont souvent des conséquences dramatiques pour les pays en voie de développement. Il le remercie de lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Texte de la réponse

Dans un contexte international marqué par la flambée des prix agricoles, les manifestations survenues début 2008 dans les pays du Sud montrent combien il est nécessaire de développer l'agriculture et d'augmenter la production dans les pays en développement. La priorité pour les pays en développement doit être de structurer leurs marchés et développer des politiques agricoles adaptées à leurs besoins et si possible à des échelles régionales. Il convient de les accompagner en ce sens. Leur dépendance aux importations est en effet largement due à des choix de politiques agricoles défavorables aux cultures vivrières. Dans un contexte de demande internationale croissante, l'Union européenne devra maintenir ses potentialités agricoles pour contribuer à nourrir la planète tout en continuant de s'assurer que ses politiques ne sont pas distorsives. La France et l'Europe ont toujours cherché à contribuer aux grands équilibres alimentaires. C'est un objectif pour lequel les ministres de l'agriculture ont montré leur attachement lors de la réunion informelle qui a eu lieu du 21 au 23 septembre 2008 à Annecy. Au cours de cette réunion, la présidence française a décidé d'entamer les discussions sur l'avenir de la politique agricole commune (PAC), qui se sont poursuivies par un débat dans les enceintes formelles au sein du Conseil des ministres de l'agriculture. Une très large majorité s'est dégagée pour souligner la vocation de l'agriculture à produire des denrées alimentaires et insister sur l'importance de la réponse à la demande mondiale croissante.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32026

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8492

Réponse publiée le : 6 janvier 2009, page 55